

Objectifs :

Être capable d'exercer en autonomie son activité professionnelle, en utilisant un ou des supports techniques dans les champs des activités éducatives, culturelles et sociales, dans la limite des cadres réglementaires.

Durée : sur 11 mois dont 609 heures de théories et 1 603 heures de pratique chez l'employeur ou en stage pratique.

Méthode :

- Apports théoriques en présentiel et/ou distanciel (digital)
- Exercices d'application à partir de cas concrets
- Travail en groupe
- Mise en situation professionnelle
- Conseil individualisé

Publics :

- Avoir 16 ans minimum
- Demandeur d'emploi
- Salarié

Pré requis et admission :

- PSC ou équivalent obligatoire.
- Justifier d'une expérience d'animateur auprès d'un groupe d'une durée de 200h minimum.
- Le BAFA est un plus.
- Dossier de candidature
- Entretien de motivation

Financement :

- Employeur (CA – CP – OPCO)
- Individuel
- Région (sous réserve)

Lieux :

CPCV Villiers le Bel – 3 rue Louis Perrein
95400 Villiers le Bel
Tél : 01 34 27 46 45

Date :

Du 05 /10/ 2026 au 19 /11/ 2027
(Sous réserve de validation DRAJES)

Informations collectives :

Nous consulter pour les dates

Site de Villiers le Bel :

3 rue Louis Perrein
95400 Villiers le Bel

Tarif selon les statuts :

Salariés : 6 600 euros
Individuels : nous contacter
Demandeurs d'emploi : nous contacter pour la recherche de financement
Frais de gestion : 90 euros

CONTENU DE LA FORMATION

La formation théorique se déroule sur 602 heures, répartie sur 4 Blocs de Compétences (BC) :

BC1 : Concevoir et mettre en œuvre des projets d'animation dans le cadre de l'organisation de travail d'une structure

- Se repérer dans son territoire en vue de concourir au développement d'une structure.
- Identifier et repérer les besoins et demande des publics cibles.
- Formuler des propositions de projet
- Planifier, organiser et suivre le bon déroulement d'un projet.
- Analyser et rendre compte des impacts du projet conduit
- Restituer les conclusions du projet, positives, négatives et les améliorations.

BC2 : Valoriser les activités et les projets d'une structure

- Communiquer des informations sur les activités proposées.
- Adapter sa communication aux caractéristiques et besoins des publics.
- Sélectionner les outils de communication.
- Rédiger des contenus de communication en vue de promouvoir une animation.

BC3 : Concevoir, conduire, en sécurité et évaluer des séquences d'animation et des séances d'activités

- Définir les objectifs, le contenu et le déroulement d'une séquence d'animation.
- Préparer le cadre de chacune des séances d'activités.
- Accueillir les publics et recueillir les demandes lors de la séance d'activité.
- Animer la séance prévue, accompagner les publics et adapter la séance.
- Évaluer les effets et l'impact de la séance d'activité
- Réaliser une analyse de la séquence d'animation

BC4 : Organiser et encadrer le « vivre ensemble » des publics accueillis

- Construire des relations avec l'entourage personnel et professionnel des publics accueillis
- Diffuser une information, animer des temps d'échanges
- Réguler les phénomènes de groupe en proposant des solutions adaptées
- Prévoir les temps calmes ou les périodes libérés
- Instaurer des interactions au sein du groupe et un fonctionnement harmonieux

VALIDATION

Certification sous la responsabilité de la **Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (DRAJES)**.

BC3 - Une Mise en situation professionnelle devant une commission de jury DRAJES et production d'un écrit d'analyse structuré.

BC1-2-4 - Document écrit personnel avec soutenance orale devant une commission de jury DRAJES
Chaque soutenance orale, reposera sur la présentation d'un dossier retraçant une expérience de conception et de coordination de la mise en œuvre d'un projet d'action. Ainsi que d'une conduite de réunion.

OUTILS PEDAGOGIQUES

Ressources documentaires et numériques.
Fiches pédagogiques remises aux participants.

INTERVENANTS

Formateurs professionnels pour adultes - Intervenants extérieurs

Contact Institut de formation :

CPCV Villiers le Bel – 3 rue Louis Perrein – 95400 Villiers le Bel
Tél : 01 34 27 46 45

Et par mail : a.allain@cpcvidf.fr

Référente handicap : Sandra REMY - s.remy@cpcvidf.fr,